



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

## AVIS DE REPRISE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### PROJET D'EXPLOITATION D'UN ELEVAGE DE BOVINS A LESIGNAC-DURAND ET CHABANAIS

Par arrêté du 02/06/2020, la préfète de la CHARENTE a prescrit la reprise de l'enquête publique relative au projet d'exploitation d'un élevage bovin à LESIGNAC-DURAND (siège de l'enquête) et CHABANAIS pour une durée de 24 jours, du **mercredi 24 juin 2020 à 9h au vendredi 17 juillet 2020 à 12h30 inclus**.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le maître d'ouvrage est le GAEC DE LA MOULDE dont le siège social est situé à «Javernac» à LESIGNAC-DURAND. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant : 05-45-61-50-40, [gaecdelamoulde@fermedejavernac.fr](mailto:gaecdelamoulde@fermedejavernac.fr)

M. Daniel BOLMONT, colonel de la Gendarmerie en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur et recevra le public selon le calendrier suivant :

- mairie de CHABANAIS : mercredi 24/06/2020 de 9h à 12h
- mairie de LESIGNAC-DURAND : mardi 30/06/2020 de 9h30 à 12h30
- mairie de CHABANAIS : vendredi 3/07/2020 de 14h30 à 17h30
- mairie de CHABANAIS : jeudi 9/07/2020 de 9h à 12h
- mairie de LESIGNAC-DURAND: vendredi 17/07/2020 de 9h30 à 12h30

Les pièces du dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairies de LESIGNAC-DURAND et CHABANAIS pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet,

ou les adresser par correspondance à l'adresse suivante **M. Daniel BOLMONT – Mairie de LESIGNAC-DURAND, le bourg (16310)**,  
ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignacchabonais@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignacchabonais@charente.gouv.fr)

Le dossier est consultable à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture de la Charente aux jours et heures d'ouverture au public.

Les documents relatifs à l'enquête seront publiés sur le site de la préfecture de la CHARENTE : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique : politiques publiques – environnement/chasse – DUP-ICPE-IOTA /Lésignac-Durand).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la Préfète de la CHARENTE .